



EXTRAIT DE PRESSE
du TELEGRAMME

SAINT-POL-DE-LÉON

Programme de l'habitat : soutenir les publics spécifiques

Le deuxième atelier concernant la définition des actions des Programmes locaux de l'habitat (PLH) des communautés de communes du Léon (Baie du Kernic, Pays léonard, Pays de Landivisiau) s'est tenu mardi, à la Maison des services.

Il concernait le soutien aux publics spécifiques (jeunes, public « très social », gens du voyage). L'enjeu de cet atelier était de définir des actions afin de répondre aux besoins de ces ménages, en ce qui concerne le logement et l'hébergement.

Erika Dagorn, chargée de mission au Syndicat mixte, a précisé le contexte à l'aide de quelques données chiffrées. Elle a tout d'abord annoncé la faible proportion des jeunes de moins de 20 ans dans la population totale. En 1999, ils représentaient un quart de la population dans le Pays de Landivisiau, tandis que, sur la Baie du Kernic et le Pays léonard, leur part est de, respectivement, 21,4 % et 22,2 %. Ce public recherche davantage de



● Les élus et les permanents du syndicat mixte ont évoqué les problèmes d'accès au logement des publics spécifiques.

petits logements (T1, T2), mais le montant des loyers de ce type de logements est en augmentation, passant de 284 € en moyenne, en 2001, à 331 €, en 2006.

Familles monoparentales en augmentation

Sur le littoral, les prix des loyers limitent fortement l'accès des jeunes au logement. On constate, en outre, une augmentation du nom-

bre de familles monoparentales en grande précarité. Le phénomène des « travailleurs pauvres » a tendance à se développer, en raison de la précarisation du marché du travail. Le nombre de bénéficiaires du RMI a augmenté de près de 6 % entre 2004 et 2006 (37 bénéficiaires supplémentaires). De plus, la précarité de l'emploi rend difficile l'accès des jeunes au parc public. Une partie choisit de partir

vers Morlaix, en espérant trouver plus facilement un emploi et un logement.

L'enjeu est donc de maintenir les jeunes sur le territoire, et le foyer de jeunes travailleurs, actuellement en projet à Saint-Pol, pourrait répondre à une partie des besoins.

Gens du voyage : une aire à Saint-Pol ?

Le PLH devra également respecter les obligations du schéma d'accueil des gens du voyage. Celui-ci prévoit, notamment, la création de 18 places à Saint-Pol. M. Laurent, médiateur des gens du voyage, a précisé la situation de ce public sur le territoire. À Landivisiau, l'aire d'accueil a été rénovée, mais il n'y a toujours pas d'aire à Saint-Pol. Beaucoup de personnes vieillissantes souhaitent se sédentariser, toutefois, elles n'ont pas toutes les moyens financiers d'acheter un terrain, d'où la nécessité du développement de l'habitat adapté, peu développé en Finistère.